

Seconde opinion

Cadre de financement durable de BCE Inc.



Résumé de l'évaluation

Sustainalytics considère que le cadre de financement durable de BCE Inc. est crédible et percutant et qu'il s'aligne sur les Lignes directrices aux obligations durables 2018 et les Principes applicables aux prêts verts 2020. Cette évaluation est basée sur les éléments suivants :



UTILISATION DES FONDS Les catégories admissibles pour l'utilisation des fonds - efficacité énergétique, produits éco-efficaces, prévention et lutte contre la pollution, transport propre, énergie renouvelable, bâtiments verts, adaptation aux changements climatiques, infrastructure de base abordable, accès aux services essentiels et intervention d'urgence et aide de secours en cas de pandémie - sont alignées sur celles reconnues par les Principes applicables aux obligations vertes, les Principes applicables aux obligations sociales et/ou les Principes applicables aux prêts verts. Sustainalytics considère que les investissements dans les catégories admissibles entraîneront des impacts environnementaux ou sociaux positifs et feront progresser les Objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier les ODD 3, 4, 7, 9, 10, 11, 12 et 13.



SÉLECTION ET ÉVALUATION DES PROJETS Le processus interne d'évaluation et de sélection des projets de Bell repose sur un groupe de travail sur le financement durable qui comprend des membres des services de la trésorerie, des finances, de la responsabilité d'entreprise et des réseaux de Bell. Sustainalytics considère que le processus de sélection des projets est conforme aux pratiques du marché.



GESTION DES FONDS Les processus de Bell pour la Gestion des fonds doivent refléter l'affectation des dossiers internes de Bell. Sustainalytics considère que ce processus est conforme aux pratiques du marché.



REPORTING Bell a l'intention de rendre compte de l'allocation des produits dans son rapport sur la responsabilité d'entreprise, publié sur son site Web annuellement, jusqu'à allocation complète. En outre, Bell s'est engagée à rendre compte des mesures d'impact lorsque cela est possible. Sustainalytics considère que l'allocation et les rapports d'impact de Bell sont alignés sur les pratiques du marché.

Date d'évaluation 29 avril 2021

Situation géographique de l'émetteur Montréal, Canada

Sections des rapports

Introduction.....	2
Avis de Sustainalytics.....	3
Annexes	13

Pour toute demande, contactez l'équipe du projet Sustainable Finance Solutions :

Zach Margolis (Toronto)
Chef de projet
zach.margolis@sustainalytics.com
(+1) 647 695 4341

Katherine Jacome (Toronto)
Assistant chef de projet
katherine.jacome@sustainalytics.com
(+1) 647 265 0835

Melissa Menzies (Toronto)
Relations clients
susfinance.americas@sustainalytics.com
(+1) 646518 9623

Introduction

BCE Inc., par l'intermédiaire de Bell Canada, (« Bell » ou la « Société ») est une grande entreprise de communications au Canada, qui fournit des services de télécommunications et qui possède et exploite des marques de médias. La Société fournit des services filaires et sans fil à plus de 22 millions de connexions clients particuliers et entreprises.

La Société a élaboré le Cadre de financement durable de BCE Inc. (le « Cadre ») en vertu duquel elle a l'intention d'émettre une obligation verte, sociale ou durable et d'en utiliser le produit pour financer et/ou refinancer, en tout ou en partie, des projets existants et/ou futurs qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre, réduiront les déchets, augmenteront la connectivité pour les populations mal desservies, sensibiliseront et amélioreront l'accès aux soins de santé mentale. Le Cadre définit les critères d'éligibilité dans dix domaines :

1. Efficacité énergétique
2. Produits éco-efficaces
3. Prévention et lutte contre la pollution
4. Transport propre
5. Énergie renouvelable
6. Bâtiments verts
7. Adaptation aux changements climatiques
8. Infrastructure de base abordable
9. Accès aux services essentiels
10. Réponse d'urgence et aide de secours en cas de pandémie

Bell a engagé Sustainalytics pour examiner le Cadre de financement durable de BCE Inc., daté de avril 2021, et donner un avis de seconde partie sur les références environnementales et sociales du Cadre et sur son alignement avec les Lignes directrices aux obligations durables (SBG pour leurs initiales en anglais) 2018 et les Principes applicables aux prêts verts 2020.¹ Ce Cadre a été publié dans un document distinct.²

Portée des travaux et limites de la seconde opinion de Sustainalytics

La seconde opinion de Sustainalytics reflète l'avis indépendant de Sustainalytics³ au regard de l'alignement du Cadre révisé sur les normes actuelles du marché et de la mesure dans laquelle les catégories éligibles sont crédibles et ont un impact.

Dans le cadre de l'avis de seconde partie, Sustainalytics a évalué les éléments suivants :

- L'alignement du Cadre sur les Principes applicables aux obligations vertes 2018, sur les Principes applicables aux obligations sociales 2020 et les Lignes directrices aux obligations durables 2018, tels qu'administrés par l'ICMA et les sur les Principes applicables aux prêts verts 2020, tels qu'administrés par la LMA;⁴
- La crédibilité et les effets positifs anticipés de l'utilisation des fonds; et
- L'alignement de la stratégie de développement durable de l'émetteur et de la gestion du risque de performance et de durabilité par rapport à l'utilisation des fonds.

Pour l'évaluation de l'utilisation des fonds, Sustainalytics s'est appuyée sur sa taxonomie interne, version 1.6.1, qui est informée par la pratique du marché et l'expertise de Sustainalytics en tant que prestataire de services de recherche ESG.

¹Les Lignes directrices sur les obligations durables sont administrées par l'International Capital Market Association et sont disponibles à l'adresse <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/sustainability-bond-guidelines-sbg/>

²Le Cadre de financement durable de BCE Inc est disponible sur le site Web de BCE Inc à l'adresse: <https://bce.ca/investisseurs/debenture/cadre-financement-durable>

³ Lorsque l'on exploite plusieurs secteurs d'activité qui servent plusieurs types de clients, la recherche objective est une pierre angulaire de Sustainalytics et garantir l'indépendance des analystes est primordial pour produire une recherche objective et exploitable. Sustainalytics a donc mis en place un cadre solide de gestion des conflits qui répond spécifiquement au besoin d'indépendance des analystes, de cohérence des processus, de séparation structurelle des équipes commerciales et de recherche (et d'engagement), de protection des données et de séparation des systèmes. Dernier point mais non le moindre, la rémunération des analystes n'est pas directement liée à des résultats commerciaux spécifiques. L'une des caractéristiques de Sustainalytics est son intégrité, une de ses autres caractéristiques est la transparence.

⁴ Outre la Loan Markets Association, les GLP sont aussi administrés par la Asia Pacific Loan Market Association et la Loan Syndications & Trading Association.

Dans le cadre de cette mission, Sustainalytics s'est entretenue avec divers membres de l'équipe dirigeante de Bell pour comprendre l'impact sur la durabilité de leurs processus d'affaires et l'emploi prévu des produits, ainsi que la Gestion des fonds et les aspects de rédaction des rapports concernant le Cadre. Les représentants de Bell ont confirmé (1) qu'ils comprennent qu'il relève de la seule responsabilité de Bell de s'assurer que les renseignements fournis sont complets, exacts et à jour; (2) qu'ils ont fourni à Sustainalytics toutes les informations pertinentes et (3) que toute information importante qui a été communiquée a été dûment divulguée en temps opportun. Sustainalytics a également examiné des documents publics pertinents et des informations non publiques.

Ce document contient l'avis de Sustainalytics sur le Cadre et doit être lu conjointement avec ce Cadre.

Toute mise à jour du présent avis de seconde partie sera effectuée conformément aux conditions d'engagement convenues entre Sustainalytics et Bell.

L'avis de seconde partie de Sustainalytics, tout en réfléchissant à l'alignement du Cadre sur les normes du marché, ne garantit pas un tel alignement ni ne garantit un alignement avec les futures versions des normes pertinentes du marché. En outre, l'avis de seconde partie de Sustainalytics traite de l'impact anticipé des projets éligibles qui devraient être financés avec le produit des obligations, mais ne mesure pas leur impact réel. La mesure et la production de rapports sur l'impact obtenu grâce aux projets financés grâce au Cadre relèvent de la responsabilité du propriétaire du Cadre.

En outre, l'avis de seconde partie traite de l'affectation prévue des produits mais ne garantit pas l'affectation réalisée des produits des obligations à des activités éligibles.

Aucune information fournie par Sustainalytics dans le cadre du présent avis de seconde partie ne sera considérée comme une déclaration, une assertion, un mandat ou un argument, que ce soit en faveur de ou contre, la véracité, la fiabilité ou l'exhaustivité des faits ou déclarations et des circonstances connexes que Bell a mis à la disposition de Sustainalytics aux fins du présent avis de seconde partie.

Seconde Opinion de Sustainalytics

Section 1 : Avis de Sustainalytics sur le Cadre de financement durable de BCE Inc.

Sustainalytics considère que le Cadre de financement durable de BCE Inc. est crédible, percutant et qu'il s'aligne sur les quatre éléments de base des Principes applicables aux obligations vertes (GBP pour leurs initiales en anglais) 2018 et les Principes applicables aux obligations sociales (SBP pour leurs initiales en anglais) 2020. Sustainalytics souligne les éléments suivants du Cadre de financement durable de Bell :

- Utilisation des fonds :
 - Les catégories éligibles - efficacité énergétique, produits éco-efficaces, prévention et lutte contre la pollution, transport propre, énergie renouvelable, bâtiments verts, adaptation aux changements climatiques, infrastructure de base abordable, accès aux services essentiels et intervention d'urgence et aide de secours en cas de pandémie - sont alignées sur celles reconnues par les GBP et les SBP.
 - Pour la catégorie Efficacité énergétique, Bell a l'intention de financer des investissements qui réduisent la consommation d'énergie de ses propres activités, à savoir:
 - La modernisation et le remplacement de l'infrastructure et de la technologie réseau, y compris le déploiement de la fibre optique pour remplacer les équipements existants, l'extension des réseaux 5G, la consolidation des serveurs et les fonctionnalités logicielles d'économie d'énergie. Bell estime que le déploiement de réseaux de fibre optique passive peut entraîner jusqu'à 98 % de réduction de la consommation d'énergie par abonné pour le cuivre et 87 % pour le câble.⁵ Sur la base de la disponibilité d'estimations quantitatives des économies d'énergie et de l'ampleur anticipée des économies, Sustainalytics considère que ces investissements sont conformes aux attentes du marché.

⁵ Ces chiffres ne sont pas atteints dans toutes les situations. Cependant, Bell estime que des gains d'efficacité de 80 à 98 % par abonné seront atteints.

- Investissements dans des équipements de chauffage, de ventilation, de climatisation, de réfrigération, d'éclairage et d'électricité à haut rendement énergétique dans les bâtiments, qui se traduisent par une amélioration d'au moins 15 % de l'efficacité énergétique par projet. Sustainalytics souligne le recours à un seuil quantitatif pour déterminer l'éligibilité et considère donc que le financement de ces projets s'aligne sur la pratique du marché.
- Déploiement de systèmes télématiques sur les parcs de véhicules de Bell pour réduire la consommation de carburant. Sustainalytics remarque que ces systèmes peuvent être déployés sur tous les véhicules, y compris ceux équipés de moteurs à combustion interne. Néanmoins, ces technologies ont le potentiel de fournir des avantages significatifs tels que des économies d'énergie et ne « verrouillent » pas l'usage des véhicules équipés de moteurs à combustion interne.
- Pour la catégorie Produits éco-efficaces, Bell a l'intention de financer des investissements qui réduisent la consommation d'énergie des clients de Bell et permettent la réduction des émissions de carbone. Il s'agit notamment de technologies sans fil 5G telles que les réseaux intelligents, les bâtiments intelligents, les systèmes de villes intelligentes, ainsi que l'intelligence artificielle et l'Internet des objets (*IdO*) pour optimiser la gestion de l'infrastructure, et le l'informatique en nuage pour optimiser le stockage d'énergie et de données.
 - Sustainalytics reconnaît que les technologies sans fil de nouvelle génération telles que la 5G, tout en imposant une demande énergétique accrue au réseau en raison des besoins d'infrastructure plus denses, devraient permettre des économies d'énergie pour les utilisateurs finaux, et que, par conséquent, ces investissements peuvent être positifs pour l'environnement.^{6,7} Bell a commandé un rapport au Groupe AGÉCO qui vise à définir une méthodologie pour mesurer puis quantifier ces avantages rendus possibles. Cette étude révèle que les avantages activés sont supérieurs aux émissions corporatives de Bell et que ce ratio augmente avec le temps. Sustainalytics encourage Bell à rendre compte des réductions d'énergie estimées ou réalisées, dans la mesure du possible, afin de démontrer l'impact positif de ses déploiements technologiques.
 - Le déploiement de solutions d'IdO, d'IA et de virtualisation peut potentiellement générer des économies d'énergie. Bell a fourni à Sustainalytics des exemples de tels projets,⁸ bien que de nombreuses initiatives de cette catégorie peuvent en être au stade initial ou au stade pilote. Bell a également fourni des informations sur la méthodologie mise au point par un consultant externe, grâce à laquelle elle mesurera les avantages environnementaux de diverses solutions telles que la télématique du parc roulant et la surveillance à distance. Sustainalytics voit positivement les efforts de Bell pour mesurer ces impacts et encourage la production de rapports lorsque cela est possible, afin de démontrer l'impact positif de ses déploiements technologiques.
- Bell a l'intention d'investir dans des projets de prévention et de lutte contre la pollution, tels que les dépenses de R&D pour le réacheminement des déchets d'enfouissement et la récupération des matières résiduelles des activités de Bell, y compris le recyclage des fibres et des déchets électroniques. Sustainalytics considère que ces efforts de réacheminement des déchets sont susceptibles d'avoir des effets positifs sur l'environnement.
 - Sustainalytics note l'importance de la hiérarchie des déchets dans l'évaluation de l'impact des projets de gestion des déchets et souligne positivement la priorisation du réacheminement des déchets.
 - En ce qui concerne les déchets électroniques, Sustainalytics note l'importance de l'évaluation des risques environnementaux et sociaux, et remarque que le fournisseur choisi par Bell pour la gestion des déchets électroniques dispose des certifications pertinentes en matière de gestion des déchets électroniques.⁹

⁶ Une étude d'Accenture, « Accelerating 5G in Canada: The Role of 5G in the Fight Against Climate Change » [Accélérer la 5G au Canada : le rôle de la 5G dans la lutte contre le changement climatique] calcule que d'ici 2025, les technologies sans fil permettront une réduction des émissions de 48 à 54 MT de CO₂, et que 18 à 23 % de ces économies sont attribuables à la 5G.

⁷ GSMA & Carbon Trust, « The Enablement Effect », https://www.gsma.com/betterfuture/wp-content/uploads/2019/12/GSMA_Enablement_Effect.pdf

⁸ Des initiatives de villes intelligentes sont actuellement en cours avec les municipalités de Kingston, Markham et Orillia, qui ont l'intention d'utiliser la technologie IdO pour aider les gouvernements locaux à exploiter des données afin de prendre de meilleures décisions.

⁹ Y compris mais sans s'y limiter R2, ISO 14001, ERS 2010 ou équivalents. Sustainalytics considère ces certifications ajoutent de la crédibilité aux avantages environnementaux du recyclage des déchets électroniques.

- Dans la catégorie Transport propre, Bell a l'intention d'investir dans la construction, le développement, l'acquisition, l'entretien et l'exploitation de véhicules sans émissions directes et l'infrastructure de recharge connexe. Sustainalytics considère que l'utilisation et la promotion des véhicules électriques sont alignées sur les pratiques du marché.
- Bell a l'intention d'investir dans des installations et des équipements d'énergie renouvelable principalement dédiés à la production d'énergie éolienne et solaire dont les émissions de cycle de vie sont inférieures à 100 g CO₂e/kWh. Sustainalytics considère que l'énergie éolienne et solaire est alignée sur les pratiques du marché et souligne en outre que le seuil d'émissions spécifié pour le cycle de vie est également conforme aux pratiques du marché.
- Dans la catégorie des Bâtiments verts, Bell a l'intention de financer la conception, la construction, l'acquisition, la modernisation et la location de bâtiments verts commerciaux et industriels certifiés LEED Gold ou plus ou BOMA BEST Gold ou plus. Sustainalytics considère ces programmes comme crédibles et, compte tenu du niveau de certification, estime que ces projets sont alignés sur la pratique du marché. Voir l'Annexe 1 pour un aperçu de ces certifications.
- Bell a l'intention d'investir dans des projets d'adaptation aux changements climatiques afin d'améliorer la résilience des infrastructures de réseaux aux changements climatiques. La Société a réalisé une évaluation de la vulnérabilité et emploie un consultant externe pour soutenir sa priorisation de l'adaptation.¹⁰ Compte tenu des évaluations de vulnérabilité et des plans d'adaptation, Sustainalytics considère ces projets comme alignés sur les attentes du marché.
- Au sein de la catégorie Infrastructure de base abordable, Bell souhaite financer la fibre jusqu'à l'abonné (*initiales en anglais FTTP*) et la connectivité 5G ou sans fil jusqu'à l'abonné aux communautés ciblées n'ayant pas un accès adéquat aux réseaux à haut débit en raison de leur emplacement éloigné, du terrain difficile ou de la faible densité de leur population. La Société prévoit également de financer le déploiement de la fibre dans des quartiers de logements sociaux, et des équipements pour les écoles des quartiers à faibles revenus. Sustainalytics remarque ce qui suit :
 - La connectivité dans les communautés éloignées et à faible revenu est reconnue comme un service important, et Sustainalytics considère donc que de tels projets devraient avoir des impacts sociaux positifs.
 - Les objectifs d'accès de Bell sont alignés sur les objectifs et les décisions réglementaires du gouvernement, ce qui renforce encore la crédibilité de l'initiative et de ses populations cibles.
 - L'accès aux outils numériques pour l'éducation dans les communautés à faible revenu et aux soutiens pour les personnes handicapées est souligné comme offrant des avantages sociaux particulièrement importants.
- Dans la catégorie Accès aux services essentiels du Cadre, Bell a l'intention de financer des initiatives visant à promouvoir la santé mentale dans le but d'éduquer et de soutenir les personnes sur leur lieu de travail et dans la communauté. Les projets éligibles dans cette catégorie peuvent concerner les campagnes de sensibilisation à la santé mentale et de lutte contre la stigmatisation « Bell Cause pour la cause », l'élaboration de programmes de formation et d'éducation qui pourraient être déployés sur les lieux de travail ou dans la communauté, le financement de la recherche et d'infrastructures connexes dédiées au soutien et aux traitements en matière de santé mentale, et des programmes de soins/d'accès communautaires.
 - Sustainalytics prévoit que ces projets soutiendront des impacts sociaux positifs pour les groupes vulnérables, en particulier ceux touchés par la maladie mentale et leurs communautés.
 - Les campagnes d'éducation, de marketing et de sensibilisation ne sont pas des catégories typiques de dépenses pour les obligations sociales. Cependant, Sustainalytics reconnaît que dans le domaine de la santé mentale, la réduction de la stigmatisation et la sensibilisation des individus aux ressources est un facteur clé de l'impact social. En outre, Bell est l'un des principaux fournisseurs de services de

¹⁰ Bell a chargé PwC de mener cette analyse, en utilisant la méthodologie de la TCFD (<https://www.tcfhub.org/scenario-analysis/>) pour identifier les risques climatiques physiques à différents scénarios de température.

- telecommunications au Canada, ce qui lui confère une bonne position pour s'engager dans de telles activités.
- Sustainalytics note que l'affectation d'une part importante du produit à des fins philanthropiques n'est généralement pas alignée avec les pratiques du marché pour les obligations sociales ou durables. Bell a révélé que les dons à des organismes de bienfaisance ne seront pas inclus dans l'utilisation des fonds; cependant, outre la gestion de programmes sur les lieux de travail et la contribution de services de télécommunications en nature, certaines activités entreprises dans cette catégorie pourraient être considérées de nature philanthropique. Bell a révélé que les affectations à cette catégorie ne représenteront pas plus de 10 % des produits levés dans le cadre du Cadre et, à ce titre, Sustainalytics ne considère pas que cela constitue une limitation du Cadre.
 - Dans le cas d'une urgence ou d'une pandémie, Bell a l'intention de financer des mises à niveau de la capacité du réseau pour soutenir l'accès aux services essentiels par Internet ainsi que des renoncements de frais d'accès à l'information essentielle liée à l'urgence ou à la pandémie. Dans cette même catégorie, Bell peut inclure des dépenses liées aux mesures supplémentaires de santé et de sécurité pour les employés. Sustainalytics prévoit que les projets décrits par Bell dans cette catégorie auront potentiellement des impacts sociaux positifs, tout en reconnaissant également la grande variété d'activités potentiellement éligibles. Compte tenu de cela, Sustainalytics encourage Bell à rendre compte au niveau du projet de toute initiative de ce type ayant reçu des allocations de financement durable.
 - Sustainalytics considère que les conditions d'urgence, par exemple la pandémie de COVID-19, peuvent déclencher des besoins imprévus pour divers groupes, et, à ce titre, reconnaît la flexibilité accrue autour de la définition des populations cibles dans ce contexte.
 - Évaluation et sélection des projets:
 - Bell a mis sur pied un groupe de travail sur la finance durable qui comprend des membres des départements de la trésorerie, des finances, de la responsabilité d'entreprise et des réseaux de Bell. Ce groupe sera en charge de l'évaluation et de la sélection des projets éligibles dans le cadre du présent Cadre.
 - Sur la base de la mise en place d'un comité de sélection des projets, Sustainalytics considère que ce processus est conforme aux pratiques du marché.
 - Gestion des fonds :
 - L'affectation des produits des financements comprendra le financement ou le refinancement de projets éligibles réalisés par Bell jusqu'à 36 mois avant l'émission et sera reflétée dans les dossiers internes de Bell. Les produits seront déposés sur les comptes de financement généraux de Bell et, en attendant leur affectation à des investissements éligibles, les produits seront gérés conformément aux pratiques normales de gestion des liquidités de Bell, y compris pour le remboursement de la dette existante.
 - Sur la base des définitions claires de la manière dont les recettes seront conservées, suivies et décaissées, Sustainalytics considère que la procédure de gestion des recettes est alignée sur les pratiques du marché.
 - Reporting :
 - Dans l'année suivant l'émission, Bell publiera annuellement sur son site Web le montant des produits alloués à chaque utilisation admissible des produits, au moins un exemple d'investissements spécifiques effectués dans chaque catégorie d'utilisation des fonds, le solde restant des produits non alloués et, si possible, les mesures d'impact.
 - Les mesures d'impact potentiel pour chaque catégorie sont répertoriées dans le Cadre et peuvent inclure les émissions de carbone évitées ainsi que le nombre de personnes touchées par des projets sociaux.
 - Sur la base des rapports publics annuels, Sustainalytics considère que ce processus est conforme aux pratiques du marché.

Alignement sur les Lignes directrices applicables aux obligations durables 2018

Sustainalytics considère que le Cadre de financement durable de BCE Inc. s'aligne sur les quatre éléments de base des Principes applicables aux obligations vertes (2018), des Principes applicables aux obligations sociales (2020) et des Principes applicables aux prêts verts (2020). Pour des informations détaillées, veuillez

vous reporter à l'Annexe 2 : Obligation durable/Formulaire d'examen externe du programme d'obligations durables.

Section 2 : Stratégie de développement durable de Bell

Contribution du Cadre à la stratégie de développement durable de Bell Canada

Sustainalytics est de l'avis que Bell démontre son engagement en faveur du développement durable en se concentrant sur six domaines clés : (i) bâtir les meilleurs réseaux, (ii) Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs, (iii) offrir le contenu le plus captivant, (iv) promouvoir l'expérience client, (v) gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace, et (vi) investir dans notre équipe et soutenir son engagement.¹¹ En ce qui concerne plus particulièrement le développement durable, Bell se concentre sur « la réduction de la consommation d'énergie », la « gestion des déchets » et « améliorer la façon dont les Canadiens communiquent » par le biais de ses activités.¹²

Les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont un élément central de la responsabilité d'entreprise de Bell. À ce titre, la Société a établi une surveillance au niveau du conseil d'administration dans toute l'organisation, y compris le comité de santé, de sûreté, de sécurité, d'environnement et de conformité (HSSEC) et le comité des ressources de gestion et de la rémunération (MRCC) pour assurer la surveillance et le suivi des performances par rapport à des indicateurs clés de performance ESG.¹³ Les indicateurs comprennent l'investissement communautaire, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la recertification ISO, l'engagement des membres de l'équipe, le taux de fréquence des accidents avec perte de temps et la gestion des déchets, qui sont publiés dans le rapport annuel sur la responsabilité d'entreprise.¹⁴ L'indicateur de performance environnemental clef de Bell était la réduction de ses émissions de GES de portées 1 et 2. L'entreprise s'engageait à réduire ses émissions liées à l'utilisation du réseau de 75 % en 2020, par rapport aux niveaux de 2014. Cet objectif a été dépassé de 4 % en 2019. Dès lors, Bell a mis à jour son objectif et s'engage à réduire ses émissions de GES de 40 % d'ici 2021, par rapport à 2019.¹⁵ En 2021, Bell a annoncé un objectif visant des activités carboneutres à compter de 2025.¹⁶ Les produits décrits dans ce Cadre soutiendront probablement davantage les objectifs de réduction d'émissions de GES de Bell, ainsi que ses objectifs de réduction des déchets et de soutien de la connectivité pour tous les Canadiens, y compris ceux des régions éloignées et à faible revenu.

Sustainalytics est d'avis que le Cadre de financement durable de BCE Inc. est aligné sur la stratégie et les initiatives développement durable de la Société et qu'il contribuera à la poursuite de l'action de la Société à l'égard de ses principales priorités environnementales.

Bien positionné pour faire face aux risques environnementaux et sociaux courants associés aux projets

Bien que l'utilisation des fonds du Cadre soit dirigée vers des projets éligibles qui devraient avoir un impact environnemental et social positif, Sustainalytics reconnaît que de tels projets pourraient également générer des impacts environnementaux et sociaux négatifs. Certains risques environnementaux et sociaux associés aux projets éligibles pourraient inclure des problèmes de santé et de sécurité au travail, des problèmes concernant l'usage des sols et la biodiversité associés au développement d'infrastructures à grande échelle, les émissions, les effluents et les déchets générés dans la construction.

Sustainalytics considère que Bell est en mesure de gérer et/ou d'atténuer les risques potentiels grâce à la mise en œuvre des éléments suivants :

- Les activités de Bell sont certifiées ISO 14001 et ISO 50001.
- Les opérations sont soutenues par des mesures de gestion et d'identification des risques telles que la surveillance des risques au niveau du conseil d'administration, l'identification des unités commerciales et l'examen des risques, et des fonctions d'audit interne qui fournissent expertise et

¹¹ BCE Inc. « Créer de meilleures expériences: Rapport de responsabilité d'entreprise BCE Inc. 2019 » (2020). Consultable sur <https://www.bce.ca/responsabilite/responsabilite-entreprise/2019-rapport-rse/2019-rapport-responsabilite-entreprise.pdf>

¹² Ibid.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ BCE Inc, « Bell vise des activités carboneutres à compter de 2025 ». <https://www.bce.ca/nouvelles/communiqués-de-presse/voir/Bell-vise-des-activités-carboneutres-compter-de-2025-1?page=1&lang=fr>

atténuation, tout en rendant compte de manière indépendante du niveau de risque dans les opérations.¹⁷

- Bell a identifié et établi des indicateurs de performance en matière de responsabilité d'entreprise, qui fournissent une mesure quantitative des objectifs économiques, environnementaux et sociaux, qu'elle gère et compare à l'interne.¹⁸
- Bell a mis en œuvre un certain nombre d'approches pour la gestion et la surveillance de l'impact environnemental de ses projets et de ses infrastructures, y compris des engagements à mener des évaluations environnementales de sites, le cas échéant, pour protéger les sols et les eaux souterraines, pour protéger la biodiversité, en particulier en évitant les habitats sensibles lorsque cela est possible, pour gérer les réservoirs de carburant et autres matières dangereuses pour minimiser les fuites et les déversements, et intégrer les bonnes pratiques et la stricte conformité réglementaire dans sa procédure d'exploitation.¹⁹ Bell a communiqué à Sustainalytics la manière dont elle met en œuvre ces programmes.

Sustainalytics reconnaît également que, comme la 5G permet aux utilisateurs finaux de déployer une large gamme de solutions, les technologies ont un large impact et peuvent générer des gains d'efficacité énergétique dans divers secteurs. Cela n'exclut pas la possibilité d'application dans les industries basées sur les combustibles fossiles. Sustainalytics comprend que Bell ne contrôle pas directement l'utilisation et l'application de ses technologies de réseau.

Sur la base de ces politiques, normes et évaluations, Sustainalytics est d'avis que Bell a mis en œuvre des mesures adéquates et est bien placée pour gérer et atténuer les risques environnementaux et sociaux généralement associés aux catégories éligibles.

Section 3 : Impact de l'utilisation des fonds

Les dix catégories d'utilisation des fonds sont toutes alignées sur celles reconnues par les GBP ou les SBP. Sustainalytics s'est concentrée sur les deux catégories ci-dessous où l'impact est particulièrement pertinent dans le contexte local.

Impact des réseaux écoénergétiques au Canada

Dans la mesure où les Canadiens dépendent de plus en plus de la technologie sans fil dans tous les secteurs, l'efficacité énergétique des réseaux et la lutte contre le changement climatique sont de plus en plus liées. D'ici 2030, le Canada devra réduire ses émissions de gaz à effet de serre à 30 % en dessous des niveaux de 2005 pour respecter ses engagements dans le cadre de l'Accord de Paris.²⁰ Il est rapporté qu'entre 2017 et 2022, la consommation de données devrait augmenter à un taux de croissance annuel composé de 34 %.²¹ En fait, les réseaux actuels ne pourront pas prendre en charge de telles augmentations de la consommation sans augmenter également la consommation d'énergie.²² Soutenir une utilisation accrue des données d'une manière respectueuse de l'environnement devrait conduire à des réseaux plus efficaces. Les réseaux 5G devraient offrir aux Canadiens une connectivité accrue, un accès plus rapide à l'information et une réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'efficacité énergétique.²³ On estime que les réseaux 5G au Canada réduiraient la consommation d'énergie dans la transmission de données à 8 à 15% des niveaux actuels de la 4G.²⁴

Bien que les télécommunications ne soient pas l'une des principales sources d'émissions de GES au Canada, cela peut permettre de nouvelles réductions dans d'autres secteurs en raison de l'adoption des technologies sans fil et des changements de comportement associés. Un rapport d'Accenture estime que les réseaux 5G

¹⁷ BCE Inc, « Le développement durable – approche et gestion » (2020) Consulté à l'adresse <https://www.bce.ca/assets/responsabilite/responsabilite-entreprise/2019-rapport-rse/2019-approche-gestion-developpement-durable.pdf>

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Voir « Fiches d'information sur l'environnement », à l'adresse : <https://www.bce.ca/responsabilite/survol>

²⁰ Gouvernement du Canada, « Progress Towards Canada's Greenhouse Gas Emissions Target » [Progrès vers l'objectif canadien concernant les émissions de gaz à effet de serre], (2020) Consultable à l'adresse <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/environmental-indicators/progress-towards-canada-greenhouse-objectif-de-reduction-des-emissions-de-gaz.html>

²¹ Accenture, « Accelerating 5G in Canada: The Role of 5G in the Fight Against Climate Change » [Accélérer la 5G au Canada : le rôle de la 5G dans la lutte contre le changement climatique] (2020).

²² Ibid.

²³ Centre de recherches sur les communications du Canada, « What is 5G » [Qu'est-ce que la 5G] (2017) Consultable à l'adresse <https://www.ic.gc.ca/eic/site/069.nsf/fra/00077.html>; Accenture, « Accélérer la 5G au Canada: The Role of 5G in the Fight Against Climate Change » [Accélérer la 5G au Canada : le rôle de la 5G dans la lutte contre le changement climatique] (2020).

²⁴ Accenture, « Accelerating 5G in Canada: The Role of 5G in the Fight Against Climate Change » [Accélérer la 5G au Canada : le rôle de la 5G dans la lutte contre le changement climatique] (2020).

pourraient permettre jusqu'à 20 % de réduction supplémentaire des émissions, contribuant au total à 23 % de l'objectif de réduction totale des émissions du Canada.²⁵ Ainsi, Sustainalytics considère que les investissements dans les mises à niveau du réseau ont des effets potentiels positifs et qu'ils contribuent à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris par le Canada.

Impact de la connectivité réseau dans les régions éloignées et à faible revenu du Canada

À mesure que l'accès à Internet devient de plus en plus important pour obtenir des services et des renseignements essentiels, il est nécessaire de reconnaître l'inégalité de couverture à travers le Canada. Étant donné la surface étendue du Canada et sa faible densité de population à l'extérieur des zones urbaines, les Canadiens vivant dans les régions rurales et éloignées ont un accès fiable limité à Internet.²⁶ Par conséquent, le gouvernement canadien a établi la Stratégie canadienne de connectivité dans le but de garantir que tous les Canadiens aient accès à des connexions Internet et cellulaires rapides et abordables dans toutes les régions.²⁷ Les vitesses Internet actuelles dans de nombreuses communautés rurales sont trop lentes pour alimenter les solutions cloud, le streaming vidéo ou l'apprentissage en ligne, ce qui limite la croissance économique et l'avancement de ces communautés.²⁸ En outre, plus de la moitié des Canadiens dont le revenu du ménage est inférieur à 30 000 \$ n'a pas d'accès à Internet à son domicile.²⁹ Divers niveaux de gouvernement au Canada ont fourni un soutien financier pour l'expansion de l'Internet à haut débit dans tout le pays et le secteur privé continue d'investir dans l'augmentation de la couverture à faible coût; cependant, le problème persiste.³⁰ Ainsi, les efforts de Bell décrits dans le présent Cadre peuvent contribuer à un meilleur accès à l'information, à l'éducation et aux services dans les régions éloignées du Canada et pour les familles et les communautés à faible revenu.

Alignement sur les/contribution aux ODD

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés en septembre 2015 et constituent un programme pour parvenir au développement durable d'ici 2030. Cette obligation verte, sociale ou durable fait progresser les ODD et les cibles suivants :

Catégorie Utilisation des fonds	ODD	Cible ODD
Efficacité énergétique	7. Énergie propre et d'un coût abordable 9. Industrie, innovation et infrastructure	7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique 9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.
Produits éco-efficaces	9. Industrie, innovation et infrastructure	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.
Prévention et lutte contre la pollution	11. Villes et communautés durables	11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la

²⁵ Ibid.

²⁶ Innovation, Science and Economic Development Canada, « High Speed Access for All: Canada's Connectivity Strategy » [Accès haut débit pour tous : la stratégie de connectivité du Canada] (2019) Consultable à l'adresse https://www.ic.gc.ca/eic/site/139.nsf/fra/h_00002.html

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ Innovation, Science and Economic Development, « Connecting Families » [Connecter les familles] (2019), consultable à l'adresse <https://www.ic.gc.ca/eic/site/111.nsf/fra/home>

³⁰ CRTC « Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496 » (2016), consultable à l'adresse <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2016/2016-496.htm>; Innovation, Science and Economic Development, « Connecting Families » [Connecter les familles] (2019), consultable à l'adresse <https://www.ic.gc.ca/eic/site/111.nsf/eng/home>

	<p>12. Consommation et production responsables</p> <p>9. Industrie, innovation et infrastructure</p>	<p>qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.</p> <p>12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation</p> <p>9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.</p>
Transport propre	12. Consommation et production responsables	12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité
Énergie renouvelable	9. Industrie, innovation et infrastructure	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.
Bâtiments verts	9. Industrie, innovation et infrastructure	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.
Adaptation aux changements climatiques	13. Action climatique	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
Infrastructure de base abordable	<p>10 Réduction des inégalités</p> <p>9. Industrie, innovation et infrastructure</p>	<p>10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p> <p>9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020.</p>
Accès aux services essentiels	3. Bonne santé et bien-être	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

<p>Réponse d'urgence et aide de secours en cas de pandémie</p>	<p>4. Éducation de qualité</p>	<p>4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat</p>
--	--------------------------------	--

Conclusion



La Société a élaboré le Cadre de financement durable de BCE Inc. en vertu duquel elle émettra des obligations vertes, sociales ou durables et en emploiera les produits pour financer des projets dans les catégories de l'efficacité énergétique, des produits éco-efficaces, de la prévention et de la lutte contre la pollution, du transport propre, de l'énergie renouvelable, des bâtiments verts, de l'adaptation aux changements climatiques, de l'infrastructure de base abordable, de l'accès aux services essentiels et de l'intervention d'urgence et de l'aide de secours en cas de pandémie. Sustainalytics considère que les projets financés par le produit des obligations durables auront un impact environnemental et social positif.

Le Cadre de financement durable de BCE Inc. décrit un processus au terme duquel les produits feront l'objet d'un suivi, d'une répartition et d'une gestion, et des engagements ont été pris pour rendre compte de l'affectation et de l'impact de l'emploi de ces produits. En outre, Sustainalytics pense que le Cadre de financement durable de BCE Inc. est aligné sur la stratégie globale de développement durable de la Société et que l'emploi des catégories de produits contribuera à l'avancement des Objectifs de développement durable 3, 4, 7, 9, 10, 11, 12 et 13 des Nations Unies. En outre, Sustainalytics est d'avis que Bell dispose de mesures adéquates pour identifier, gérer et atténuer les risques environnementaux et sociaux généralement associés aux projets admissibles financés par l'utilisation des fonds.

Compte tenu de ce qui précède, Sustainalytics est convaincue que Bell Canada est bien positionnée pour émettre des obligations vertes, sociales ou durables et que le Cadre de financement durable de BCE Inc. est solide, transparent et conforme aux quatre éléments de base des Principes applicables aux obligations vertes (2018) et des Principes applicables aux obligations sociales (2020).

Annexes

Annexe 1 : Aperçu des programmes de certification des bâtiments verts

	LEED	BOMA BEST
Contexte	Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) est un système de certification pour les bâtiments résidentiels et commerciaux utilisés dans le monde entier. LEED a été élaboré par l'organisation américaine à but non lucratif Conseil du bâtiment durable (USGBC).	BOMA BEST, administré par l'Association des propriétaires et gestionnaires d'immeubles (BOMA) du Canada, est un programme de certification pour les bâtiments existants. L'évaluation prend en compte la performance et l'exploitation des bâtiments dans un large éventail de catégories de performances et d'exploitation.
Niveaux de certification	<ul style="list-style-type: none"> • Certifié • Argent • Or • Platine 	<ul style="list-style-type: none"> • Certifié • Bronze • Argent • Or • Platine
Domaines d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie et atmosphère • Sites durables • Situation géographique et transport • Matériaux et ressources • Efficacité hydrique • Qualité de l'environnement intérieur • Innovation dans le design • Priorité régionale 	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie • Eau • Air • Confort • Santé et bien-être • Garde • Achats • Déchets • Site • Engagement des parties prenantes
Exigences	<p>Prérequis indépendants du niveau de certification et crédits avec points associés.</p> <p>Ces points sont ensuite additionnés pour obtenir le niveau de certification LEED</p> <p>Il existe plusieurs systèmes d'évaluation différents dans LEED. Chaque système de notation est conçu pour s'appliquer à un secteur spécifique (par exemple, les nouvelles constructions, les rénovations majeures, le développement du noyau et de l'enveloppe, les nouvelles constructions et les rénovations majeures dans les écoles/commerces de détail/soins de santé, les bâtiments existants : exploitation et maintenance).</p>	<p>Exigences minimales indépendantes du niveau de certification; score basé sur la liste de contrôle pour déterminer le niveau de certification.</p> <p>Les meilleures pratiques minimales et la notation par catégorie sont ajustées pour sept classes d'actifs différentes : bureaux, centres commerciaux fermés, industrie légère, commerce de détail en plein air, universel, IRLM et soins de santé.</p>
Affichage des performances		
Considérations qualitatives	Largement reconnue internationalement, et forte assurance de la qualité globale.	Certification la plus couramment utilisée pour les bâtiments existants au Canada et considérée comme moins lourde sur le plan administratif pour les bâtiments existants.

Annexe 2 : Obligation durable/Programme d'obligations durables - Formulaire d'examen externe

Section 1. Informations de base

Nom de l'émetteur :	BCE Inc.
Obligation de durabilité ISIN ou nom du cadre d'obligation de durabilité de l'émetteur, le cas échéant :	Cadre de financement durable de BCE Inc.
Nom du prestataire du service d'évaluation :	Sustainalytics
Date de remplissage de ce formulaire :	29 avril 2021
Date de publication de l'évaluation :	

Section 2. Vue d'ensemble de l'évaluation

PORTÉE DE L'EXAMEN

Les éléments suivants peuvent être utilisés ou adaptés, le cas échéant, pour résumer la portée de l'examen.

L'examen a évalué les éléments suivants et confirmé leur alignement sur les GBP et les SBP :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des fonds | <input checked="" type="checkbox"/> Processus d'évaluation et de sélection des projets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des fonds | <input checked="" type="checkbox"/> Reporting |

RÔLE(S) DU PRESTATAIRE DU SERVICE D'ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conseil (incl. 2 ^e avis) | <input type="checkbox"/> Certification |
| <input type="checkbox"/> Vérification | <input type="checkbox"/> Notation |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : | |

Remarque : Dans le cas de plusieurs avis/prestataires différents, veuillez fournir des formulaires séparés pour chaque avis.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF DE L'ÉVALUATION et/ou LIEN VERS L'ÉVALUATION DÉTAILLÉE (le cas échéant)

Veuillez vous reporter au résumé de l'évaluation ci-dessus.

Section 3. Évaluation détaillée

Les évaluateurs sont encouragés à fournir les informations ci-dessous dans la mesure du possible et à utiliser la section des commentaires pour expliquer la portée de leur examen.

1. UTILISATION DES FONDS

Commentaire général sur la section (*le cas échéant*) :

Les catégories éligibles pour l'utilisation des fonds - efficacité énergétique, produits éco-efficaces, prévention et lutte contre la pollution, transport propre, énergie renouvelable, bâtiments verts, adaptation aux changements climatiques, infrastructure de base abordable, accès aux services essentiels et intervention d'urgence et aide de secours en cas de pandémie - sont alignées sur celles reconnues par les Principes applicables aux obligations vertes, les Principes applicables aux obligations sociales et/ou les Principes applicables aux prêts verts. Sustainalytics considère que les investissements dans les catégories admissibles entraîneront des impacts environnementaux ou sociaux positifs et feront progresser les Objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier les ODD 3, 4, 7, 9, 10, 11, 12 et 13.

Catégories d'utilisation des fonds selon les GBP :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Énergie renouvelable | <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pollution | <input type="checkbox"/> Gestion écologiquement durable des ressources naturelles vivantes et de l'utilisation des terres |
| <input type="checkbox"/> Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique | <input checked="" type="checkbox"/> Transport propre |
| <input type="checkbox"/> Gestion durable de l'eau et des eaux usées | <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Produits, technologies et procédés de production adaptés à l'éco-efficacité et/ou à l'économie circulaire | <input checked="" type="checkbox"/> Bâtiments verts |
| <input type="checkbox"/> Inconnu à l'émission, mais actuellement censé être conforme aux catégories des GBP, ou à d'autres domaines éligibles non encore indiqués dans les GBP | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : |

Le cas échéant, veuillez préciser la taxonomie environnementale, si elle est différente des GBP :

Catégories d'utilisation des fonds selon les SBP :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Infrastructure de base abordable | <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux services essentiels |
| <input type="checkbox"/> Logement abordable | <input type="checkbox"/> Création d'emplois (grâce au financement des PME et à la microfinance) |
| <input type="checkbox"/> Sécurité alimentaire | <input type="checkbox"/> Progression socioéconomique et autonomisation |

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Inconnu à la date d'émission mais actuellement censé être conforme aux catégories des SBP, ou à d'autres domaines éligibles non encore indiqués dans les SBP | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : Aide de secours en cas de pandémie et réponse d'urgence |
|---|---|

Le cas échéant, veuillez préciser la taxonomie sociale, si elle ne figure pas dans les SBP :

2. PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES PROJETS

Commentaire général sur la section (le cas échéant) :

Le processus interne d'évaluation et de sélection des projets de Bell repose sur un groupe de travail sur la finance durable qui comprend des membres des départements de la trésorerie, des finances, de la responsabilité d'entreprise et des réseaux de Bell. Sustainalytics considère que le processus de sélection des projets est conforme aux pratiques du marché.

Évaluation et sélection

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Références sur les objectifs sociaux et écologiques de l'émetteur | <input checked="" type="checkbox"/> Processus documenté pour déterminer que les projets correspondent à des catégories définies |
| <input checked="" type="checkbox"/> Critères définis et transparents pour les projets éligibles aux produits des obligations durables | <input checked="" type="checkbox"/> Processus documenté pour identifier et gérer les risques ESG potentiels associés au projet |
| <input type="checkbox"/> Critères sommaires d'évaluation et de sélection des projets accessibles au public | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : |

Informations sur les responsabilités et la responsabilité

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Critères d'évaluation/de sélection soumis à avis ou une vérification externe | <input type="checkbox"/> Évaluation interne |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : | |

3. GESTION DES FONDIS

Commentaire général sur la section (le cas échéant) :

Les processus de Bell pour la Gestion des fonds doivent refléter la répartition des dossiers internes de Bell. Sustainalytics considère que ce processus est aligné sur les pratiques du marché.

Suivi des produits :

- Le produit des obligations durables est séparé ou suivi par l'émetteur de manière adéquate

Divulguer des types prévus d'instruments de placement temporaire pour les produits non alloués

Autre (veuillez préciser) :

Communication supplémentaire :

Affectation à des investissements futurs uniquement

Affectation à des investissements existants et futurs

Affectation à des décaissements individuels

Affectation à un portefeuille de décaissements

Divulguer du solde du portefeuille des produits non alloués

Autre (veuillez préciser) :

4. REPORTING

Commentaire général sur la section (le cas échéant) :

Bell a l'intention de rendre compte de l'affectation des produits dans son rapport sur la responsabilité d'entreprise sur son site Web sur une base annuelle jusqu'à affectation complète. En outre, Bell s'est engagée à rendre compte des mesures d'impact pertinentes lorsque cela est possible. Sustainalytics considère que l'affectation et les rapports d'impact de Bell sont alignés sur les pratiques du marché.

Rapports sur l'utilisation des fonds :

Projet par projet

Sur la base d'un portefeuille de projets

Lien avec les obligations individuelles

Autre (veuillez préciser) :

Informations rapportées :

Montants affectés

Part de l'investissement total finançant des obligations durables

Autre (veuillez préciser) :

Fréquence :

Annuelle

Semestrielle

Autre (veuillez préciser) :

Rapports d'impact :

Projet par projet

Sur la base d'un portefeuille de projets

Lien avec les obligations individuelles

Autre (veuillez préciser) :

Informations communiquées (attendues ou ex post) :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Émissions/économies de GES | <input checked="" type="checkbox"/> Économies d'énergie |
| <input type="checkbox"/> Diminution de la consommation d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> Nombre de bénéficiaires |
| <input checked="" type="checkbox"/> Populations cibles | <input checked="" type="checkbox"/> Autres indicateurs ESG (veuillez préciser) : Divers, voir Cadre |

Fréquence :

- Annuelle Semestrielle
 Autre (veuillez préciser) :

Moyens de communication

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Informations publiées dans le rapport financier | <input type="checkbox"/> Informations publiées dans le rapport de développement durable |
| <input type="checkbox"/> Informations publiées dans des documents ad hoc | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : Mises à disposition sur le site Web de l'entreprise |
| <input type="checkbox"/> Rapports examinés (si oui, veuillez préciser quelles parties des rapports sont soumises à un examen externe) : | |

Le cas échéant, veuillez préciser le nom et la date de publication dans la section des liens utiles.

LIENS UTILES (par exemple pour examiner la méthodologie ou les références du prestataire, vers la documentation de l'émetteur, etc.)

PRÉCISEZ LES AUTRES EXAMENS EXTERNES DISPONIBLES, LE CAS ÉCHÉANT

Type(s) d'évaluation fourni(s) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Conseil (incl. 2 ^e avis) | <input type="checkbox"/> Certification |
| <input type="checkbox"/> Vérification/audit | <input type="checkbox"/> Notation |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : | |

Prestataire(s) de l'évaluation :

Date de publication :

À PROPOS DU OU DES RÔLE(S) DES PRESTATAIRES DE SERVICES D'EXAMEN TEL QUE DÉFINIS PAR LES GBP ET LES SBP

- i. Avis de seconde partie : Une institution disposant d'une expertise en matière de durabilité qui est indépendante de l'émetteur peut fournir un avis de seconde partie. L'institution doit être indépendante du conseiller de l'émetteur pour son Cadre d'obligations durables, ou des procédures appropriées telles que des barrières à l'information auront été mises en œuvre au sein de l'institution pour garantir l'indépendance de

l'avis de seconde partie. Il implique normalement une évaluation de l'alignement sur les Principes. En particulier, il peut inclure une évaluation des objectifs généraux, de la stratégie, de la politique et/ou des processus de l'émetteur en matière de durabilité ainsi qu'une évaluation des caractéristiques environnementales et sociales du type de projets destinés à être financés par l'utilisation des fonds.

- ii. **Vérification** : Un émetteur peut obtenir une vérification indépendante par rapport à un ensemble désigné de critères, généralement liés à des processus commerciaux et/ou des critères de durabilité. La vérification peut se concentrer sur l'alignement sur des normes internes ou externes ou sur des affirmations de l'émetteur. En outre, l'évaluation des caractéristiques écologiquement ou socialement durables d'actifs sous-jacents peut être appelée « vérification » et peut faire référence à des critères externes. L'assurance ou l'attestation concernant la méthode de suivi interne d'un émetteur pour l'emploi de produits, l'affectation des fonds provenant des produits d'obligations durables, la déclaration de l'impact environnemental ou social ou l'alignement des rapports avec les Principes peut également être qualifiée de vérification.
- iii. **Certification** : Un émetteur peut faire certifier son obligation de durabilité, son Cadre d'obligations de durabilité associé ou son utilisation des fonds par rapport à une norme ou à un label de durabilité externe reconnu(e). Une norme ou un label définit des critères spécifiques, et l'alignement sur ces critères est normalement testé par des tiers qualifiés et accrédités, qui peuvent vérifier la cohérence avec les critères de certification.
- iv. **Notation des obligations vertes, sociales et durables** : Un émetteur peut faire évaluer son obligation de durabilité, son cadre d'obligations de durabilité associé ou une caractéristique clé telle que l'utilisation des fonds par des tiers qualifiés, tels que des prestataires de recherche spécialisés ou des agences de notation, selon une méthodologie de notation établie. Le résultat peut inclure un accent sur les données de performance environnementale et/ou sociale, un processus relatif aux Principes ou un autre point de référence, tel qu'un scénario de changement climatique à 2 degrés. Cette notation est distincte des notations de crédit, qui peuvent néanmoins refléter des risques significatifs de durabilité.

Exclusion de responsabilité

Copyright © 2021 Sustainalytics. Tous droits réservés.

Les informations, méthodologies et opinions contenues ou reflétées dans les présentes sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs tiers (données de tiers), et peuvent être mises à la disposition de tiers uniquement sous la forme et au format divulgués par Sustainalytics, sous réserve d'une citation et d'une reconnaissance adéquates. Elles sont fournies à titre informatif uniquement et (1) ne constituent une approbation d'aucun produit ou projet; (2) ne constituent pas des conseils en investissement, des conseils financiers ou un prospectus; (3) ne peuvent être interprétées comme une offre ou une indication d'acheter ou de vendre des titres, de sélectionner un projet ou d'effectuer tout type de transactions commerciales; (4) ne représentent pas une évaluation de la performance économique de l'émetteur, de ses obligations financières ou de sa solvabilité; et/ou (5) ne sont pas et ne peuvent être incorporées dans aucune divulgation d'offre.

Celles-ci sont basées sur les informations mises à disposition par l'émetteur et ne sont donc pas garanties quant à leur qualité marchande, leur exhaustivité, leur exactitude, leur actualité ou leur adéquation à un usage particulier. Les informations et données sont fournies « en l'état » et reflètent l'opinion de Sustainalytics à la date de leur élaboration et de leur publication. Sustainalytics n'accepte aucune responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation des informations, des données ou des opinions contenues dans ce document, de quelque manière que ce soit, sauf lorsque la loi l'exige expressément. Toute référence à des noms de tiers ou à des données de tiers est une reconnaissance appropriée de leur propriété et ne constitue pas un parrainage ou une approbation par ce propriétaire. Une liste de nos fournisseurs de données tiers et de leurs conditions d'utilisation respectives est disponible sur notre site Web. Pour plus d'informations, visitez <http://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

L'émetteur est intégralement responsable de la certification et du respect de ses engagements, de leur mise en œuvre et de leur suivi.

En cas de divergence entre la version anglaise et les versions traduites, la version anglaise prévaudra.

À propos de Sustainalytics, une société Morningstar

Sustainalytics, société du groupe Morningstar, est une société de recherche, de notation et de données ESG de premier plan qui soutient les investisseurs du monde entier dans le développement et la mise en œuvre de stratégies d'investissement responsables. La société travaille avec des centaines des gestionnaires d'actifs et fonds de pension de premier plan dans le monde qui intègrent des informations et des évaluations ESG et de gouvernance d'entreprise dans leurs processus d'investissement. Les plus grands émetteurs du monde, des sociétés multinationales aux institutions financières en passant par des gouvernements, comptent également sur Sustainalytics pour obtenir des avis de seconde partie crédibles sur les cadres obligataires verts, sociaux et durables. En 2020, Climate Bonds Initiative a désigné Sustainalytics comme le « plus grand vérificateur approuvé pour les obligations climatiques certifiées » pour la troisième année consécutive. L'entreprise a également été reconnue par Environmental Finance comme le « plus grand examinateur externe » en 2020 pour la deuxième année consécutive. Pour plus d'informations, visitez www.sustainalytics.com.



GlobalCapital
SRI Awards

Named

2015: Best SRI or Green Bond Research or Rating Firm
2017, 2018, 2019: Most Impressive Second Opinion Provider

